



EDITO

Nour Eddine DAUDI

Trésorier de la FENELEC
Membre du Bureau Exécutif de l'Association
des Installateurs Aiem/FENELEC

L'importance de la commande publique dans le développement économique du Maroc et l'enjeu de la dématérialisation

Au cœur du développement économique du Maroc, la commande publique joue un rôle central, en particulier pour les Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME). Ces dernières représentent une part significative du tissu économique national, contribuant à la création d'emplois, à l'innovation et à la croissance inclusive.

L'importance de la réforme du décret des marchés publics, adoptée en 2023, mérite une attention particulière. Cette réforme marque une étape cruciale dans la modernisation de la commande publique au Maroc. Elle vise à renforcer la transparence, à favoriser la concurrence loyale et surtout à garantir un accès équitable aux marchés publics pour les TPME.

Un autre axe stratégique de cette réforme est la dématérialisation du processus de passation des marchés publics. Cette digitalisation constitue une véritable révolution dans le domaine de la commande publique au Maroc, en réduisant les risques de corruption et en accélérant le traitement des dossiers. Elle permet également d'améliorer l'efficacité des processus et d'ouvrir davantage d'opportunités pour les entreprises de toutes tailles, en particulier pour les TPME.

Dans cette dynamique, la FENELEC, à travers sa Commission Fiscalité & Juridique, en partenariat avec la Trésorerie Générale du Royaume, organise le 9 octobre 2024 un séminaire sur le thème « Marchés publics : Réforme et Digitalisation ». Cet événement se veut un espace de dialogue et d'échange, permettant aux membres de notre Fédération de mieux comprendre les nouvelles dispositions du décret de 2023 ainsi que les implications de la dématérialisation. Il s'agit d'une opportunité inédite pour les entreprises du secteur de s'informer sur les meilleures pratiques et de se préparer à tirer pleinement parti des réformes en cours.

Les membres de la FENELEC, notamment les Installateurs, sont invités à participer massivement à ce séminaire afin de renforcer leur positionnement sur les marchés publics et de contribuer activement à l'avenir économique du Royaume.

FENELEC à la réception royale à l'occasion de la Fête du Trône

A l'occasion de la Glorieuse Fête du Trône et sous la Présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qu'Allah Le glorifie, le Président de la FENELEC, M. Ali El Harti a été convié à la réception donnée le mardi 30 juillet 2024 dans la ville de M'diq.

Dans le cadre des festivités nationales partagées par tous les marocains à l'intérieur du Royaume comme à l'étranger à l'occasion de la Fête du Trône, le Président EL HARTI a pris part au déjeuner présidé par SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan offert par Monsieur le Chef du gouvernement.

La FENELEC est honorée de participer à cette grande manifestation aux côtés des autres Fédérations et Administrateurs de la CGEM.



Recensement 2024 : FENELEC Présente au Point de Presse



Le jeudi 29 août 2024, au siège du Haut-Commissariat au Plan à Rabat, la FENELEC, représentée par son Administrateur, M. Yassir ALMIR, a participé au point de presse marquant la fin de la troisième et dernière phase de formation des enquêteurs et des contrôleurs, à la veille du lancement de l'opération de collecte des données dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024.

Cette rencontre a offert l'occasion de présenter les conditions de réalisation de cette importante opération nationale et de dialoguer avec les représentants des médias présents.

Accélération de la transition énergétique : trois décrets approuvés par le Gouvernement

Le jeudi 12 septembre 2024, lors du Conseil du Gouvernement tenu à Rabat, trois projets de décrets ont été approuvés pour accélérer la transition énergétique au Maroc. Ces textes, présentés par Docteur Leila Benali Ministre de la Transition Énergétique et du Développement Durable, visent à renforcer le cadre réglementaire national afin de soutenir cette transition vers une énergie plus propre et durable. Ils s'inscrivent dans la lignée des directives royales et des orientations de la stratégie nationale énergétique, tout en répondant aux objectifs du nouveau modèle de développement.



Ces décrets répondent à plusieurs défis stratégiques, tels que la diversification des sources d'approvisionnement énergétique, la décarbonation de l'économie, et la satisfaction de la demande croissante d'électricité. L'un des principaux objectifs est d'augmenter la part des énergies renouvelables tout en garantissant un accès généralisé à l'énergie à des prix compétitifs. De plus, ces textes visent à préserver l'environnement tout en réduisant la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de l'étranger.

Le premier projet de décret, n° 804.24.2, concerne l'installation de compteurs intelligents en application de l'article 18 de la loi n° 82-21 relative à l'autoproduction d'électricité. Ces compteurs permettront une gestion plus efficace de l'énergie en facilitant l'accès aux informations liées à la consommation et à la production d'électricité par les auto-producteurs. Ce dispositif marque une étape clé vers la création de réseaux électriques intelligents, contribuant ainsi à une meilleure intégration des énergies renouvelables.

Le deuxième projet de décret, n° 761.24.2, vise à établir les conditions d'octroi des certificats d'origine pour l'énergie renouvelable. Il permettra de certifier que l'électricité autoproduite provient de sources renouvelables, renforçant ainsi les opportunités de commercialisation des produits verts au Maroc.

Enfin, le troisième décret, n° 153.24.2, est consacré à l'efficacité énergétique et aux entreprises de services énergétiques. Il favorisera les économies d'énergie et l'amélioration de la performance énergétique des équipements, tout en stimulant l'emploi dans ce secteur crucial pour l'avenir du pays.

Enquête Antidumping sur les Importations de Luminaires LED en Provenance de Chine

Le 28 août 2024, le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MCI) a lancé une enquête antidumping sur les importations de luminaires LED destinés à l'éclairage public, en provenance de Chine (position tarifaire 94 05 42 00 10), conformément à l'avis public N°DDC/06/2024. Plusieurs importateurs membres de la Fédération sont directement concernés par cette enquête.



Consécutivement à cette information, la FENELEC a organisé plusieurs réunions de concertation, impliquant notamment les 11 entreprises identifiées par l'enquête comme importatrices de ces produits. Une réunion a également été tenue dans les locaux de la Fédération, réunissant les représentants de l'Association des Distributeurs avec l'entreprise Lux Lighting membre de la FENELEC et qui est à l'origine de cette enquête, afin de mieux comprendre ses motivations et les enjeux de cette démarche.

Selon le support de l'enquête, les entreprises importatrices marocaines et les entreprises exportatrices chinoises ciblées devraient en renseigner l'annexe 2 et la soumettre au Ministère dans les délais impartis.



Afin de définir une approche commune pour les prochaines étapes de l'enquête, les entreprises ayant répondu à l'annexe 2 ont tenu une réunion de coordination le mardi 24 septembre 2024 et elles ont décidé de faire appel à un expert spécialisé pour les accompagner jusqu'à la conclusion de l'enquête.

Par ailleurs, la FENELEC profite de cette occasion pour appeler l'ensemble des parties prenantes à unir leurs efforts en vue de maintenir un équilibre harmonieux au sein de l'écosystème de l'éclairage public. Cela inclut notamment la promotion de pratiques commerciales équitables et le soutien aux initiatives visant le renforcement de la compétitivité industrielle locale.

L'Amisole/FENELEC participe à l'atelier de l'ANRE sur les tarifs TURD et TSD

L'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) a organisé une réunion avec les acteurs du secteur des énergies renouvelables au Maroc ; l'Amisole/FENELEC y était représentée par son président, M. Fouad EL KOHEN. La rencontre a été le théâtre de discussion autour des tarifs d'utilisation des réseaux électriques de moyenne tension (TURD) et des services de distribution (TSD), des mécanismes essentiels pour l'application des lois relatives aux énergies renouvelables et à l'autoproduction.



M. EL KOHEN a salué l'approche participative et transparente de l'ANRE et il a également insisté sur l'importance de construire les tarifs TURD et surtout TSD en fonction des services réels rendus aux auto-producteurs d'énergies renouvelables par les gestionnaires de réseau de distribution (GRD), tout en veillant à ce que ces tarifs ne deviennent pas des mécanismes de compensation d'éventuels manques à gagner pour les GRD.

La réunion a permis aussi d'éclaircir les idées reçues et surtout d'obtenir directement les réponses de l'ANRE à toutes les questions qui se posent à ce sujet.

Bénéficiant de l'accompagnement du cabinet Deloitte, l'ANRE a prévu trois étapes pour ce projet : le cadrage de la mission suivi par l'élaboration de la méthodologie de calcul des tarifs et enfin le calcul final, avec une publication des nouveaux tarifs TURD et TSD prévue pour février 2025.

Normalisation des installations électriques

La Commission nationale de normalisation des installations électriques (CN75 - Imanor) s'est réunie le mardi 24 septembre 2024, au siège de l'Imanor à Rabat en présence des diverses parties prenantes de l'écosystème normatif marocain et des entreprises privées membres de la FENELEC.



L'objectif principal de cette réunion est d'examiner le Projet de Norme Marocaine (PNM) 06.1.100, qui concerne les installations électriques à basse tension. Ce projet vise à réviser la série de normes NM 06.1.100 à NM 06.1.106, homologuées en 2003, en réponse aux demandes de la FENELEC et de plusieurs opérateurs nationaux. La mise à jour permettra d'aligner les normes marocaines sur les exigences actuelles en matière d'installations électriques BT.

La FENELEC a investi des efforts considérables dans le développement d'un projet de contrôle des installations électriques avant leur mise sous tension, le considérant comme un axe stratégique crucial. La Commission Normalisation et Réglementation de la FENELEC a choisi de privilégier la normalisation et la certification, en étroite collaboration avec l'IMANOR et d'autres acteurs du secteur normatif marocain. Cette démarche vise à garantir rapidement l'instauration de contrôles efficaces essentiels pour assurer la sécurité des usagers et des habitations domestiques.

Au cours de la réunion, les membres de la CN75 ont étudié un document très volumineux de plus de 500 pages et ont émis leurs remarques et propositions sur le PNM. L'accent est mis sur l'application effective de cette norme, en particulier sur le contrôle des installations électriques domestiques internes, qui sont souvent laissées sans un contrôle rigoureux et présentent ainsi un risque pour les usagers. Plusieurs propositions sont discutées, notamment la vérification des dispositions permises par la réglementation en vigueur, l'extension des responsabilités des distributeurs (futurs SRM) au contrôle des installations intérieures, ainsi que la mise en place d'une certification NM via des bureaux d'études indépendants ou agréés.

Le travail sur la mise à jour de cette norme se poursuivra lors des prochaines réunions de la Commission CN75, prévues très prochainement.

Participation de la FENELEC au Nexans Climate Day

Le Président de la FENELEC, M. Ali EL HARTI, a représenté la Fédération lors du Nexans Climate Day, organisé à Rabat le 26 septembre 2024. Cet événement annuel axé sur le thème « L'électrification durable pour la transition énergétique : Une opportunité majeure pour l'Afrique » a réuni plus de 450 participants, incluant des acteurs publics et privés, ainsi qu'une forte délégation d'Afrique subsaharienne dans le secteur de l'énergie.



Les discussions ont porté principalement sur la mobilisation des financements verts pour accélérer la transition énergétique. La ministre de la Transition énergétique, Docteur Leila Benali a insisté sur l'importance de développer des modèles économiques résilients, d'accélérer les investissements et de simplifier les procédures, tant au niveau national qu'à l'échelle du continent africain.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad MEZZOUR, a pour sa part appelé à orienter les investissements vers des projets industriels durables, tout en tenant compte des objectifs de lutte contre le changement climatique. Il a encouragé les parties prenantes à intensifier leurs efforts pour soutenir des initiatives vertes et responsables.

La 4ème édition du Nexans Climate Day, organisée en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Ministère de la Transition Énergétique, et le Cluster ENR, avait été reportée à cause du séisme d'Al Haouz. Cet événement fait suite aux éditions précédentes tenues à New York, Paris et Stockholm, et se positionne comme un forum d'échange sur les défis climatiques et les solutions durables.

Cet événement aspire à renforcer les investissements dans les énergies renouvelables en Afrique et à positionner le développement durable comme une priorité économique et sociale pour le continent.

Le câble CCA pointé par le Bureau des Fabricants

Le Bureau Exécutif de l'Association des Fabricants Afem/FENELEC a tenu sa réunion mensuelle élargie à l'ensemble de ses membres, le mercredi 11 septembre 2024 à 16h00, au siège de la FENELEC, sous la présidence de M. Seddik HASSANI.

Le Bureau a passé en revue les principales actions mises en œuvre suite aux points abordés lors de la réunion de juillet, telles que la problématique du câble CCA, le contrôle des installations électriques, la promotion du Made in Morocco, ainsi que les enjeux de la décarbonisation pour l'industrie électrique marocaine.



Plusieurs décisions ont été décidées dont l'organisation du campagne de sensibilisation à destination de la Direction de la Protection du Consommateur, de la Surveillance du Marché et de la Qualité, face à l'augmentation de la commercialisation frauduleuse du câble CCA. Il a également été convenu de tenir des ateliers avec des experts pour clarifier les enjeux de la transition énergétique, notamment en ce qui concerne l'accès à l'énergie verte, l'audit énergétique, le bilan carbone, etc.

La Commission Fiscalité & Juridique de la FENELEC déploie son dynamisme

La Commission Fiscalité & Juridique CFJ/FENELEC a tenu sa réunion mensuelle le 11 septembre 2024 à 15h00 au siège de la FENELEC, sous la présidence de M. Ahmed SQUALLI.

Le principal point à l'ordre du jour consiste à la préparation du prochain séminaire avec la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), consacré à la réforme des marchés publics, ainsi qu'à la soumission et la signature électroniques.



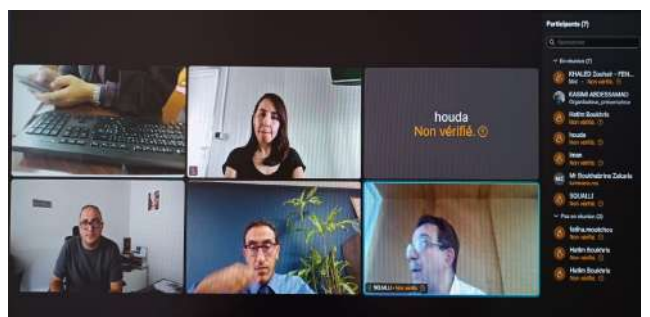
Les membres de la Commission ont également examiné le compte rendu de la réunion de juillet 2024 et ont fait le point sur l'avancement des actions convenues concernant les sujets suivants : le PLF 2025, la révision du règlement intérieur de la Fédération, la mise en place de conventions avec des experts juridiques et fiscalistes, la synergie avec les autres composantes de la Fédération, et les prochains séminaires à organiser.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le mardi 15 octobre 2024 à 15h00 en mode hybride.

Préparation du Séminaire FENELEC - TGR

Compte tenu de l'importance de la thématique qui sera abordée lors de ce séminaire intitulé « Les Marchés Publics : Réforme et Dématérialisation », la FENELEC et la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) ont organisé deux réunions par visio-conférence, les 12 et 19 septembre 2024, afin de préparer cet événement.

Les principaux points discutés ont porté sur la validation du thème, la confirmation des intervenants, la définition du périmètre de leurs interventions, ainsi que la finalisation du programme du séminaire, prévu pour la matinée du mercredi 9 octobre 2024, dans un hôtel à Casablanca.



Les deux parties ont également échangé sur la cible du séminaire, les modalités d'invitation et les canaux de communication à privilégier.

La FENELEC a tenu à exprimer ses remerciements à son éminent membre, la société **SCHIELE MAROC**, pour le sponsoring de cet événement.

Une dernière réunion de coordination est prévue durant la 1ère semaine d'octobre pour valider les supports de présentation et procéder aux derniers ajustements nécessaires concernant le timing du programme du séminaire.

Commission Agréments ONEE-BE

La Commission Agrément Entreprises CAE de l'ONEE-Branche électricité s'est réunie le 10 septembre 2024 en présence du représentant de la FENELEC.

La CAE a examiné plusieurs dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements, extensions et retrait d'agréments.

Nos membres prétendant au renouvellement de leurs agréments doivent prêter beaucoup d'importance à la constitution de leurs dossiers de références, en particulier lors de la période de leur dernier agrément car il y a de l'octroi d'un renouvellement d'agrément pour une durée de 3 ans ou 5 ans. Il est fortement recommandé de présenter des attestations de références datées et une consistance de travaux détaillée.

La FENELEC ne cesse d'interpeler ses membres sur l'importance de confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique, afin de limiter le nombre d'échanges avec le service agrément de l'ONEE car une fois le nombre d'échanges inscrit dans la nouvelle procédure est dépassé, le dossier est rejeté.

Il est également hautement recommandé de vérifier l'authenticité des attestations et documents constituant vos dossiers d'agréments.

Rencontre entre la Délégation Économique Gambienne

La FENELEC a participé à la rencontre avec une délégation économique gambienne le 11 septembre 2024 au siège de la CGEM à Casablanca.



Aux côtés d'autres fédérations professionnelles confrères, cette réunion, sous la houlette du Président du Comité Afrique de la CGEM, a réuni la délégation gambienne composée de M. Abdoullie T.B JARRA, Secrétaire Général du Cabinet du Président de la Gambie, M. Ousainou SENHORE, Directeur Général de la Gambia Investment and Export Promotion Agency, et M. Sir Farimang SAHO, Président de l'Association des Industriels de Gambie, accompagnés par une délégation d'hommes d'affaires.

Cet échange qui s'inscrit dans le cadre de la semaine de promotion économique de la Gambie au Maroc, a permis aux deux parties de discuter des opportunités d'investissement et de co-investissement, tout en identifiant les secteurs d'intérêt commun en l'occurrence celui de l'Énergie.

La réunion a été l'occasion aussi de tracer les prochaines étapes pour renforcer la coopération et les synergies entre les entreprises marocaines et gambiennes, notamment à travers la création du Conseil d'affaires Maroc-Gambie et l'organisation d'un forum d'affaires à Banjul l'année prochaine.

Rencontre FENELEC – KOTRA

Les relations entre le Maroc et la Corée du Sud se distinguent par leur dynamisme et leur coopération croissante dans divers domaines, notamment les échanges commerciaux, l'investissement, et le développement des infrastructures.

Dans ce contexte, la FENELEC a accueilli, le mardi 24 septembre 2024, M. Minho Lee, nouveau Directeur Général de KOTRA Maroc (Agence coréenne de promotion des changes et de l'investissement), accompagné de Mme Nouhayla OUAHMI, Consultante en commerce international. Cette rencontre a marqué une étape clé dans la redynamisation du partenariat entre FENELEC et KOTRA.



Les deux parties ont convenu de la nécessité d'intensifier leur coopération et de dépasser le cadre des actions ponctuelles, telles que l'organisation de délégations pour des salons professionnels. Elles ont notamment discuté de la mise en place d'un partenariat plus structuré et permanent.

Ainsi, un canal de communication direct et permanent entre les deux institutions est mis en place, avec la désignation de points focaux respectifs. Des réunions régulières de concertation permettront d'identifier et de saisir les opportunités de collaboration entre les entreprises marocaines et coréennes. Le partage d'informations a été souligné comme un élément essentiel pour renforcer cette nouvelle approche collaborative.

Update de la ST T61-L61 de l'ONEE-BE

Dans le cadre des travaux de mise en conformité avec les normes techniques en vigueur l'ONEE-BE a transmis à la FENELEC un projet de révision de la spécification technique ST T61-L61, portant sur les entretoises destinées aux lignes électriques aériennes à haute tension (HT) et très haute tension (THT).

Ce projet vise à actualiser les exigences techniques et à garantir la conformité aux standards internationaux dans le cadre de l'amélioration continue des infrastructures électriques.

Le document a été adressé aux membres de la FENELEC afin de solliciter leurs observations, remarques et suggestions, dans un souci d'enrichir et de perfectionner la révision proposée. La FENELEC, en tant qu'organe représentatif du secteur, veillera à consolider ces contributions et à les soumettre à l'ONEE-BE pour examen, avec pour objectif d'aboutir à un consensus sur les améliorations à apporter à cette spécification technique essentielle.

Ce processus collaboratif souligne l'importance de la participation active de l'ensemble des acteurs de la filière électrique, afin de garantir des solutions robustes et adaptées aux besoins du secteur énergétique national.

2 Nouvelles adhésions à la FENELEC

2 dans l'Association des Installateurs Aiem/FENELEC

La Société **CONSTRUCTION ET TRAVAUX ROUTIERS «CTR»** représentée par son **Directeur Général M. ESSADKI Amin**

La Société **TRAVAUX ELECTRIQUES ET REALISATION «TER»** représentée par son **Directeur Exécutif Co-Gérant M. M'RABET Ahmed** et adhère secondairement à l'associations du Secteur de l'Electronique Asel/FENELEC